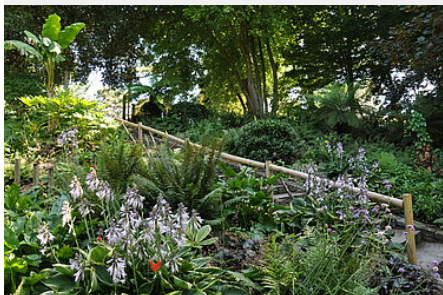


Patrimoine végétal

Pour conforter et préserver son image de "ville jardin", la Ville de La Baule-Escoublac accorde une place conséquente à l'arbre, au fleurissement et à la végétalisation dans sa politique d'urbanisation.



Parcs et jardins

Les parcs et jardins, espaces verts et fleuris, sont devenus des lieux privilégiés de promenade et de rencontre pour toutes les générations amoureuses...



Conseils aux particuliers

La direction des espaces verts assure tout au long de l'année un conseil aux particuliers sur l'état sanitaire de leurs arbres et des maladies s'y...



Plantation en pieds de murs

Pour éviter l'usage de pesticides, la municipalité propose aux riverains de planter des vivaces en pieds de murs, en limite de leur propriété.



Fleurissement / Concours maisons fleuries

La Ville de La Baule-Escoublac réserve une place essentielle au végétal et au fleurissement, privilégiant une gestion écologique de ses aménagements....



Label des villes fleuries

Grâce à sa démarche permanente en faveur de l'arbre, du fleurissement et de la biodiversité, la Ville de La Baule-Escoublac détient le label "Villes..."



La Baule-Escoublac et les arbres

L'éventail des essences visibles sur notre commune participe activement à la qualité de notre cadre de vie. La présence de ces arbres revêt un...



Patrimoine arboré privé



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

